



Guide parent
CAMP ^{DU} JOUR
wakitōn
été 2026

cantley.ca/camps-de-jour

Bienvenue !

À L'ACCUEIL :

Lors de votre inscription, une liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant a été remise à la direction du loisirs.

Une permission écrite devra être fournie par le parent pour permettre qu'un enfant quitte le site avec toute autre personne non-identifiée sur la liste.

Une pièce d'identité va être demandée à la personne venant chercher l'enfant, et ce, même au parent.

PERSONNES RESSOURCES :

Vous pouvez communiquer avec notre équipe en tout temps durant les heures d'ouverture du camp de jour :

**CAROLINE
PRUD'HOMME**

Responsable des loisirs et
de la culture

819 827-3434 poste 6817
cprudhomme@cantley.ca

**LOÏC
RAYMOND**

Commis aux loisirs

819 827-3434 poste 6816
lraymond@cantley.ca

**MÉLANIE
BUREAU**

Cheffe de service aux
loisirs et à la culture

819 827-3434, poste 6822
mbureau@cantley.ca



Équipe d'animatrices

2

**CHEFFES
DE SITE**



Épinoche



Tournesol



Yoshi



Scooby-Doo



Pacane



Mango



Pistache



Olive



Guimauve



Dumbo

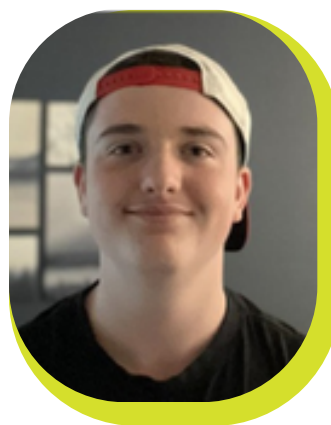
Équipe d'animatrices



Buzz



Rocket



T'choupi



Flash



Rio



Cactus



Batman



Bouclette



Porcinet



Cookie



Libellule

Horaire



7 h - 8 h 30

SERVICE DE GARDE

8 h 30 - 12 h

ANIMATION

12 h - 13 h

DÎNER

13 h - 16 h

ANIMATION

16 h - 17 h 30

SERVICE DE GARDE

****Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde ne peuvent être présents sur le site avant 8h15 ni après 16h. Si un enfant est déposé pendant les heures de service de garde, il sera considéré comme ayant utilisé le service de garde et les frais applicables seront facturés aux parents.****

Informations générales

5

CCM ET SITE

En semaine, le CCM sera réservé au camp de jour pour la période estivale à l'exception des activités mentionnées à la page 11. Le site extérieur complet du CCM et de la Mairie, incluant le terrain de soccer River, sera aussi réservé pour les activités du camp de jour. Le terrain de soccer sur la rue Longue-Allée pourra aussi être utilisé pour certains jeux. Ce terrain se trouve à 5 minutes de marche au 30 Longue-Allée (J8V 2W3).

LIEU

Centre communautaire multifonctionnel (CCM) au 6 impasse des Étoiles

DIRECTIONS À PRIVILÉGIER

- Tourner sur le chemin River lorsque vous êtes sur la Montée de la Source (la 307)
- Tourner à droite sur la rue Manseau (deuxième rue après la caserne de pompiers)
- À l'arrêt, tourner de nouveau à votre droite sur Impasse des Étoiles.
- Le stationnement sera à votre droite.

À L'INTÉRIEUR DU CCM

Une table d'accueil sera installée à l'entrée principale qui est accessible par le stationnement.

- Le parent devra signer la feuille de présence à l'arrivée et au départ.
- Le lundi :
 - Trois tables d'accueil seront installées afin de limiter le temps d'attente.
 - Il sera aussi nécessaire de signer la clause d'acceptation. Celle-ci se trouve à la page 14 de ce guide. Il est recommandé de préalablement remplir cette clause afin de l'apporter en version imprimée chaque lundi.

Hygiène



Un horaire de lavage des mains est établi avant les collations, avant le dîner ainsi qu'à plusieurs reprises durant la journée afin d'assurer une hygiène optimale dans le camp.

Si votre enfant présente des symptômes de fièvre et/ou de vomissement celui-ci sera refusé au camp de jour. Si l'état de santé d'un enfant venait à changer au courant de la journée, le parent sera immédiatement rejoint afin de venir chercher son enfant.



Crème solaire

- Chaque enfant doit avoir sa propre crème solaire, identifiée, dans son sac à dos afin de l'appliquer au courant de la journée et ainsi limiter les risques du cancer de la peau causés par les coups soleil.
- La crème solaire n'est pas fournie par la Municipalité.
- Nous demandons aux parents de bien crémiser l'enfant avant de quitter la maison le matin.



Aucune crème en aérosol ne sera acceptée.

Dîner/Boîte à lunch

- Dîner froid ou chaud dans un contenant thermos (aucun micro-onde ou réfrigérateur disponible)
- Prévoir des blocs réfrigérants (Ice pack)
- **Arachides et noix interdits**
- Collations santé (pour au moins deux collations)
- Bouteille d'eau



Le gougounes et les crocs sont interdits. La seule exception est lors de la journée Mont Cascades.

Tenue vestimentaire

- **Vêtements sportifs**
- Le port du t-shirt qui couvre entièrement le dos est **obligatoire pour tous, même par dessus un maillot de bain.**
- Espadrilles fermées
- Chapeau



Sorties



Chaque semaine, nous irons au parc d'eau Mont Cascades. Les effets personnels à apporter lors des sorties sont les mêmes que durant les journées de camp de jour habituelles.

****Une boîte à lunch avec un dîner est obligatoire, puisqu'aucun achat ne peut être fait à Mont Cascades. Aussi, les contenants en vitres sont strictement interdits****

Un chandail couvrant le dos est obligatoire par dessus le maillot de bain pour tous.

Si votre enfant à besoin d'une veste de flottaison, le parent est responsable de la fournir, autrement, l'enfant ne se baignera pas.

Discipline

L'enfant est tenu de **respecter tous les animateurices et les autres enfants**. Dans le cas où la conduite d'un enfant serait **inacceptable**, les sanctions apportées seront faites en conséquences du *tableau de gradation des comportements inadéquats* présent à la page 12.



Au camp de jour, j'apporte avec moi...

9

Obligatoire

En tout temps

- Sac à dos
- Boîte à lunch
- Bouteille d'eau
- Crème solaire (en crème)
- Chapeau
- Espadrilles fermées
- Vêtements de rechange
- Maillot de bain
- Serviette

Mont Cascades

- Veste de flottaison (si indiquée dans la clause d'acceptation)

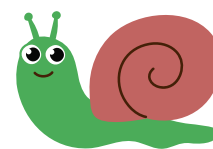
Journée Vélo

- Casque de vélo
- Vélo si désiré par votre enfant, un enfant peut choisir de marcher

Au camp de jour, je n'apporte AUCUN jouet de la maison ou appareil électronique.

Optionnel, mais utile

- Crocs, sandales ou gougounes (journée Mont Cascades seulement)
- Chandail d'eau
- Un sac vide (pour vêtements mouillés)
- Blocs réfrigérants (Ice Pack)
- Chasse-moustique



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1 : 29 juin au 3 juillet				
	Dek hockey	Congé	Mont Cascades	Journée Vélo
Semaine 2 : 6 au 10 juillet				
Ciné-parc au CCM	Grandeur Nature	Mont Cascades		Journée Vélo
Semaine 3 : 13 au 17 juillet				
	Monsieur Bibitte	Mont Cascades	Je décore ma toast	Journée Vélo
Semaine 4 : 20 au 24 juillet				
Ciné-parc au CCM	Émerveil Mandingue	Mont Cascades	Bingo	Journée Vélo
Semaine 5 : 27 au 31 juillet				
	Jeu d'évasion	Mont Cascades	Journée Vélo	Fête Foraine
Semaine 6 : 3 au 7 août				
Ciné-parc au CCM	Grandeur Nature	Mont Cascades	Soleil	Journée Vélo
Semaine 7 : 10 au 14 août				
	Peinture	Mont Cascades		Journée Vélo

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi - Fermé

Mardi - Fermé

Mercredi - 11h00 à 19h00

Jeudi - 11h00 à 19h00

Vendredi - 8h30 à 16h30

Samedi - 8h30 à 16h30

Dimanche - 8h30 à 16h30

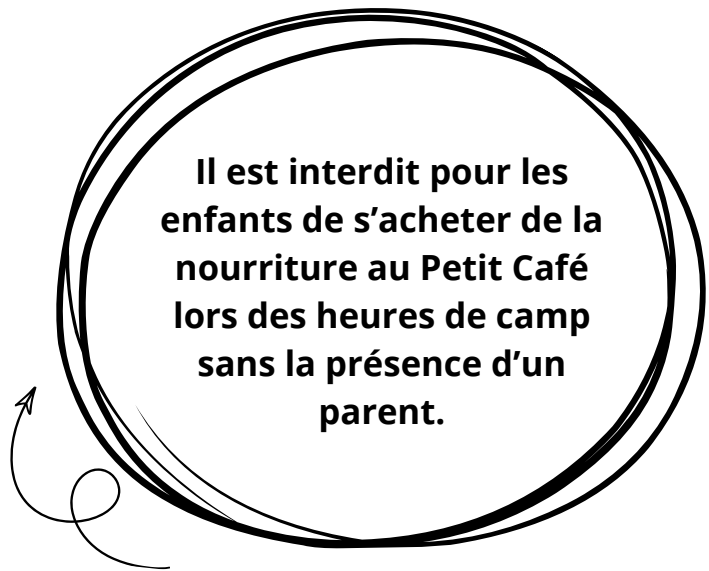


LE MARCHÉ DU MARDI

Ce marché aura lieu
chaque mardi de
16h00 à 19h00



Il est interdit pour les
enfants de s'acheter de la
nourriture au Petit Café
lors des heures de camp
sans la présence d'un
parent.



HORAIRE DU PETIT CAFÉ

Lundi - fermé

Mardi - 9h30 à 20h

Mercredi - 9h30 à 20h

jeudi - 9h30 à 20h

vendredi - 9h30 à 20h

Samedi - 9h30 à 15h

Dimanche - 9h30 à 15h



CAMP DE JOUR WAKITON – MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Rapport d'incident – Tableau de gradation des comportements inadéquats

Sanctions	Comportements
Avertissement verbal et geste réparateur	<ul style="list-style-type: none"> • Refus de collaborer • Comportement perturbateur répété • Manque d'hygiène volontaire • Non-respect de l'autorité • Utilisation d'un langage inapproprié ou grossier
Suspension et geste réparateur	<ul style="list-style-type: none"> • Vol • Vandalisme • Propos inappropriés ou discriminatoires • Comportements sexuels inquiétants • Non-respect des consignes de sécurité • Intimidation (<i>ex. moqueries répétées, rejet volontaire d'un camarade, insultes, etc.</i>) • Violence verbale • Fugue / tentative de fuite • Tout comportement inclus dans la section d'<i>Avertissement verbal</i>, mais qui persiste à sa suite.
Expulsion et geste réparateur	<ul style="list-style-type: none"> • Comportement mettant en danger la sécurité de soi ou des autres • Comportements sexuels problématiques (<i>coercition, persistant, autosexuel ou avec une autre personne</i>) • Intimidation (<i>ex. menaces, harcèlement, comportement inchangé malgré l'intervention de l'adulte, etc.</i>) • Violence physique (<i>ex. frapper, pousser, lancer des objets, mordre, etc.</i>) • Fugue / tentative de fuite

*Ce tableau est fourni à titre indicatif. La Direction des loisirs se réserve le droit d'appliquer toute autre sanction que celle initialement prévue, selon la situation.

**Un ou une responsable des loisirs vous contactera afin de discuter de la situation s'il en voit la nécessité.

CAMP DE JOUR WAKITON – MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Rapport d'incident

Date et heure : _____

Nom(s) de ou des animateurice(s) : _____

Nom de l'enfant : _____

L'enfant est à son : 1^{er} 2^e avertissement (encercler).

Type(s) d'incident(s): _____

Sanctions*:

Avertissement verbal	Suspension d'une journée	Expulsion
----------------------	--------------------------	-----------

*Les sanctions appliquées varient selon la nature du geste de l'enfant, conformément au tableau de gradation des comportements inadéquats.

Justification : _____

Geste réparateur attendu : _____

**Un ou une responsable des loisirs vous contactera afin de discuter de la situation s'il en voit la nécessité.

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature de la cheffe de site : _____ Date : _____

Signature d'un.e responsable : _____ Date : _____



En signant le présent formulaire, Je, _____ (prénom et nom du parent) parent de _____ (prénom et nom de l'enfant) du groupe de _____ (nom de l'animatrice) reconnais avoir lu le guide des parents pour le camp de jour de la Municipalité de Cantley.

QUESTIONS	OUI	NON
Le personnel du camp de jour peut-il administrer un EpiPen à votre enfant s'il présente des symptômes d'une allergie ?		
Le personnel du camp de jour peut-il administrer les premiers soins à votre enfant en cas d'urgence médical ?		
Votre enfant peut-il quitter le site de la Municipalité afin de participer à la sortie hebdomadaire, à l'activité vélo ou autres ? *		
Votre enfant nécessite-t-il le port d'une veste de flottaison en tout temps ? **		

*Si vous avez noté que votre enfant n'est pas autorisé à quitter le site, vous devrez garder votre enfant à la maison la journée de la sortie Mont Cascades, comme tous les animateurices lors de cette activité.

Si vous avez noté que votre enfant nécessite une veste de flottaison, veuillez noter que vous êtes responsable de fournir la veste de sauvetage. Aucune veste ne sera fournie à votre enfant par la Municipalité, **DONC SANS SA VESTE, VOTRE ENFANT NE POURRA PAS SE Baigner.

J'accepte les conditions citées dans le guide des parents et consens à respecter les exigences du camp de jour.

Signature du parent : _____ Date : _____